

SAUVETEUR NATIONAL PISCINE (40 H)

PLAN DE COURS – 1 MONITEUR

Mise à jour : Juin 2025

SAUVETAGE SECOURISME NAUTISME ÉDUCATION NATATION

INTRODUCTION ET OBJECTIFS DU COURS

Le cours Sauveteur national – Piscine est conçu dans le but de développer les valeurs fondamentales, le jugement, les connaissances, les habiletés et la condition physique requis pour devenir un surveillant-sauveteur. Cette formation met l'accent sur les habiletés, les principes et les pratiques, et les processus de prise de décision de la surveillance aquatique qui permettront au surveillant-sauveteur d'effectuer une supervision sécuritaire et efficace dans une piscine.

Suite à la réussite de l'examen final, le candidat obtient le brevet Sauveteur national – Piscine.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ET CONTENU

À la fin du cours, le candidat sera en mesure de :

- ☐ Démontrer ses connaissances des principes et des techniques de la surveillance aquatique faisant partie des items à évaluer de ce cours et de répondre à des questions tirées du Manuel canadien de sauvetage et du manuel Alerte : la pratique de la surveillance aquatique (item 1);
- ☐ Démontrer sa compréhension de ce qui suit :
 - Des caractéristiques physiques qui varient d'une piscine à l'autre (ou de temps à autre) et l'impact que l'analyse de ceux-ci a sur la surveillance aquatique (item 2);
 - Le rôle que jouent les systèmes de traitement de l'eau pour assurer un environnement sécuritaire et confortable pour les baigneurs (item 2);
 - Les dangers environnementaux des piscines (item 2);
 - Évaluer et décrire comment les divers dispositifs et conditions de la piscine ont un impact sur la sécurité des usagers et sur une surveillance sécuritaire (item 2);
- ☐ Démontrer sa capacité à utiliser des aides de sauvetage flottantes ou non flottantes, adaptées à différents types de victimes, dans les piscines supervisées (item 3);
- ☐ Démontrer trois entrées à l'eau et trois sorties de victimes appropriées dans une piscine (item 4);
- ☐ Démontrer son endurance et sa force lors de la récupération d'un mannequin ou d'une victime immergée avec une approche et un remorquage de 20 m chacun (item 5);
- ☐ Démontrer sa condition physique, son endurance et sa force :
 - En nageant sous l'eau 15 m (item 6a);
 - En récupérant un objet de 9 kg (20 lb) en 40 secondes ou moins (item 6b);
 - En nageant 50 m en 60 secondes ou moins (item 6c);
 - En nageant 400 m en 10 minutes ou moins (item 6d);
- ☐ Communiquer efficacement avec les usagers, les victimes, les autres surveillants-sauveteurs, les superviseurs et le personnel des services d'urgence (item 7);
- ☐ Utiliser un positionnement et une rotation appropriés à une piscine (item 8a);
- ☐ Utiliser des techniques efficaces de balayage visuel et reconnaître rapidement et de façon précise des incidents (item 8b);
- ☐ Démontrer sa capacité à prévenir les incidents :

- en reconnaissant et en intervenant lors de situations qui comportent un danger potentiel pour une personne ou un groupe (item 8c);
- en effectuant l'accueil sécuritaire des groupes d'enfants venant en sortie à la piscine (item 8c);
- ❑ Expliquer et/ou démontrer comment adapter les techniques de sauvetage de manière appropriée aux caractéristiques de la piscine ou à des situations spéciales (item 9);
- ❑ Rechercher efficacement une personne perdue dans une installation aquatique en tant que leader et membre d'une équipe (item 10);
- ❑ Prendre en charge :
 - une victime en détresse ou en train de se noyer (item 11a);
 - une victime immergée qui ne respire pas et y effectuer la RCR adéquatement (item 11b);
 - une victime blessée à la colonne vertébrale (item 11c);
 - un nageur blessé (item 11d);
- ❑ Intervenir lors d'une situation d'urgence en tant que seul surveillant-sauveteur, avec le soutien d'un membre du personnel auxiliaire, afin de démontrer le jugement, les connaissances, les habiletés et la condition physique nécessaire à ce type d'intervention (item 12a);
- ❑ Démontrer qu'il possède le jugement, les connaissances, les habiletés et la condition physique requis pour intervenir lors de situations d'urgence dans une piscine à titre de leader et de membre d'une équipe (item 12b).

ÉVALUATION

Tous les éléments (items) du cours sont évalués par le moniteur sur une base progressive. À la fin de la formation, les candidats seront réévalués en piscine par un évaluateur reconnu par la Société de sauvetage (examen final). Les items évalués lors de cette évaluation sont :

- ❑ Situation de surveillance à titre de seul surveillant-sauveteur, avec l'aide d'un membre du personnel auxiliaire (item 12a / option piscine);
- ❑ Situations de surveillance aquatique en équipe à titre de leader et de membre d'une équipe (item 12b / option piscine);
- ❑ Tout autre item du cours Sauveteur national – Piscine permettant à l'évaluateur et au moniteur de prendre une décision éclairée.

DESCRIPTION DU COURS

Durée :	❑ 40 heures minimum (excluant l'examen final)
Matériel obligatoire :	❑ Masque de poche et gants
	❑ Sifflet
	❑ Manuel Alerte : la pratique de la surveillance aquatique
	❑ Manuel canadien de sauvetage
	❑ Manuel canadien de premiers soins
	❑ Règlement sur la sécurité dans les bains publics
Validité du brevet :	❑ 2 ans si utilisé comme permis de travail

PRÉALABLES

- ❑ Avoir au moins 15 ans à l'examen final
- ❑ Détenir le brevet Croix de bronze
- ❑ Détenir le brevet Premiers soins – Général

Le candidat est responsable de prouver qu'il détient les préalables requis, au plus tard au premier cours. Il doit remettre au moniteur une photocopie d'une preuve d'âge et des brevets nommés ci-haut. Autrement, le membre affilié se réserve le droit de refuser au candidat l'accès au cours Sauveteur national – Piscine.

PRÉSENCE

La présence et la participation du candidat à l'ensemble des séances sont de rigueur pour être en mesure de compléter la formation adéquatement. Il est de la responsabilité du candidat de se mettre à jour et de récupérer la matière manquée lors d'une absence.

ATTITUDES ET COMPORTEMENTS

Un comportement respectueux et sécuritaire sera exigé tout au long de la formation, sans quoi le candidat peut se voir refuser l'accès au cours.

PLAINTES EN VERTU DE LA POLITIQUE SUR LE HARCÈLEMENT ET LES INCONDUITES

Le processus de plainte de la Société de sauvetage comprend deux sections. Il y a les plaintes d'abus, harcèlement, négligence et violence et les plaintes de natures administratives, par exemple une contestation de résultat, les normes des programmes qui ne seraient pas respectées.

Pour le premier type de plainte, vous serez redirigé vers une plateforme du gouvernement. Offrant un recours impartial, confidentiel, accessible et efficace, le PILS (Protecteur de l'intégrité en loisirs et en sport) contribue à créer et à maintenir des environnements sains, sécuritaires et respectueux dans l'ensemble des milieux de loisir et de sport.

Pour les plaintes de nature administrative, ce sont des membres de l'équipe de la Société de sauvetage qui assureront le suivi. Selon la nature de celle-ci, des informations pourraient être demandées au moniteur, à l'évaluateur, au membre affilié et bien sûr à la personne qui fait la plainte. Lorsque toutes les informations seront récoltées, un suivi pourra être fait au plaignant.



PLAINTES D'ABUS, HARCÈLEMENT, NÉGLIGENCE ET VIOLENCE

PLAINTES DE NATURE ADMINISTRATIVE

POLITIQUE, RÈGLES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'INTÉGRITÉ

La Société de sauvetage emboîte le pas avec les fédérations sportives reconnues par le Gouvernement du Québec, en adoptant une [*Politique, règles et procédures en matière de protection de l'intégrité*](#).

ADMINISTRATION

La Société de sauvetage est un organisme à but non lucratif qui repose sur l'engagement, le dévouement et le professionnalisme de ses moniteurs et de ses membres affiliés (organisations). La Société de sauvetage développe ses formations en concertation avec son comité médical et diverses instances nationales et internationales, dont *l'International Lifesaving Federation*.

La réussite de cette formation vous permettra d'obtenir un brevet émis par la Société de sauvetage reconnu par les instances gouvernementales. Après la transmission des résultats à la Société de sauvetage par le moniteur ou le membre affilié, la Société de sauvetage s'engage à vous faire parvenir votre brevet dans les 10 jours ouvrables.

Dès la réception de votre brevet, vous devez vérifier si les renseignements vous concernant sont exacts. En cas d'erreur, vous disposez de 3 mois suivant la date de l'examen pour communiquer avec la Société de sauvetage afin d'effectuer les changements nécessaires.

Pour tout commentaire, question ou suggestion, ou simplement pour vous impliquer dans l'un de nos programmes, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

CONTACT

Gestionnaire du cours (membre affilié) : Sauvetage Perf-O-Max

Téléphone : 819-993-8531 Courriel : info@sauvetageperfomax.com

Coordonnées :

AVIS IMPORTANT

POUR TOUTE QUESTION TECHNIQUE, LE MONITEUR DÛMENT ACCRÉDITÉ ENSEIGNANT LE COURS DEVRA TOUJOURS VOUS RÉFÉRER À LA DOCUMENTATION OFFICIELLE DE LA **SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE**

Vous souhaitez approfondir vos connaissances?

Consultez la rubrique **SAUVETAGE** de notre site Internet et explorez toutes les possibilités qui s'offrent à vous!

www.sauvetage.qc.ca

 **SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE**
7665 bd. Lacordaire, Montréal, Québec, H1S 2A7
514 252-3100 et 1 800 265-3093

